

Conditions générales de vente — Accompagnement A.S.S LOC

Article 1 — Vendeur

Les prestations sont vendues par **A.S.S LOC**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €, dont le siège est situé 1 passage des Artisans, 95000 Cergy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 897 740 056, numéro de TVA intracommunautaire FR48897740056, représentée par son président, M. Amara Diakité (ci-après « le Vendeur »).

Le Vendeur exploite la marque A.S.S LOC. Il peut être joint par courriel à contact@assloc.com, par téléphone au 01 34 67 00 82, ou par courrier à l'adresse de son siège.

Article 2 — Objet et champ d'application

Version en vigueur au 01 Septembre 2025.

2.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après « les CGV ») régissent toute commande d'une formule d'accompagnement A.S.S LOC passée en ligne par une personne physique ou morale (ci-après « le Client »).

2.2. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant de passer commande et les accepter sans réserve en cliquant sur le bouton de paiement. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande. Elles sont consultables et téléchargeables à tout moment sur la page de paiement et sur le site du Vendeur.

2.3. Est un « Consommateur » le Client personne physique qui agit à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle. Est un « Professionnel » tout autre Client. Les stipulations réservées au Consommateur bénéficient également au Professionnel dans les cas prévus par l'article L221-3 du Code de la consommation.

2.4. Les CGV prévalent sur tout autre document, sauf conditions particulières acceptées par écrit par le Vendeur.

Article 3 — Formules d'accompagnement

3.1. Le Vendeur propose trois formules destinées aux personnes qui souhaitent créer ou développer une agence de location de voitures.

Formule	Prix	Contenu
Accompagnement en ligne	1 990 €	E-book « Lancer son activité de location de voitures avec 0 € » ; plus de 40 modules vidéo (parties 1 et 2) ; accompagnement par les formateurs ; accès aux

Formule	Prix	Contenu
		ressources et contacts du Vendeur (fournisseurs, prestataires, outils) et à ses véhicules en location longue durée ; groupe privé WhatsApp ; modèles de contrats et de documents
Accompagnement en physique	3 990 €	Contenu de la formule en ligne, et 2 à 3 jours d'atelier en présentiel avec les formateurs
Accompagnement Clé en main	7 500 €	Contenu de la formule en physique, et : accès aux véhicules de la flotte du Vendeur ; sous-location d'un véhicule de la flotte du Vendeur, au choix du Client, premier loyer inclus ; création de la société du Client ; création de ses réseaux sociaux, de son site internet et de sa charte graphique

3.2. L'accompagnement par les formateurs et l'accès au groupe WhatsApp durent six (6) mois à compter de l'ouverture des accès. Le détail du programme figure sur la page de présentation de l'offre à la date de la commande.

3.3. Dans la formule Clé en main, le Vendeur met lui-même à la disposition du Client, en sous-location, un véhicule de sa flotte. Le Client choisit ce véhicule librement parmi ceux disponibles au moment de sa demande. Le premier loyer mensuel est compris dans le prix de la formule, quel que soit le véhicule choisi ; les loyers suivants sont à la charge du Client. La sous-location fait l'objet d'un contrat distinct signé entre le Vendeur et le Client, qui en fixe la durée, le loyer, le dépôt de garantie, l'assurance et les conditions d'utilisation. La remise du véhicule suppose que le Client remplisse les conditions de ce contrat.

3.4. Le Client fait son affaire des autorisations, assurances et financements nécessaires à l'exercice de son activité.

Article 4 — Prix

4.1. Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Le prix applicable est celui affiché sur la page de paiement au moment de la commande.

4.2. Le prix ne comprend pas :

- les frais de déplacement, d'hébergement et de repas du Client pour l'atelier en présentiel ;

- les frais de greffe et d'annonce légale liés à la création de la société du Client ;
- les frais d'hébergement et de nom de domaine du site internet du Client ;
- les loyers du véhicule postérieurs au premier, le dépôt de garantie, l'assurance et l'entretien ;
- plus généralement, tout investissement nécessaire à l'activité du Client.

4.3. Un code promotionnel ne s'applique qu'à la commande pour laquelle il est saisi et ne peut être cumulé avec un autre.

Article 5 — Commande

5.1. Le Client passe commande en suivant les étapes suivantes : choix de la formule, saisie de ses coordonnées, saisie de ses informations de paiement, puis validation par le bouton de paiement. Avant de valider, il peut vérifier et corriger les informations saisies.

5.2. La validation de la commande oblige le Client à payer le prix. Le contrat est conclu à réception du paiement par le Vendeur.

5.3. Le Vendeur confirme la commande par courriel. Ce courriel contient le récapitulatif de la commande, un lien vers les présentes CGV et le rappel de l'accord donné par le Client au titre de l'article 8.3. Le formulaire de rétractation figure en annexe des CGV. La facture est adressée au Client par courriel.

5.4. Le Vendeur peut refuser une commande pour motif légitime, notamment en cas de litige antérieur non résolu avec le Client ou de soupçon de fraude.

Article 6 — Paiement

6.1. Le prix est payable à la commande, par carte bancaire, par Klarna ou par PayPal, par l'intermédiaire de la plateforme systeme.io et des prestataires de paiement sécurisé qui y sont rattachés. Le Vendeur n'a pas accès aux données bancaires du Client.

6.2. Le Client peut régler en trois (3) fois sans frais avec Klarna ou en quatre (4) fois sans frais avec PayPal. Ce paiement échelonné est proposé et accordé par Klarna ou par PayPal, sous réserve de leur acceptation et selon leurs propres conditions, que le Client accepte lors du paiement. Le Vendeur n'intervient pas dans cette décision. Le Client reste tenu de la totalité du prix, y compris s'il cesse de suivre l'accompagnement. En cas de rétractation, le Vendeur rembourse par le même moyen de paiement ; Klarna ou PayPal ajuste ou annule alors l'échéancier.

6.3. En cas d'échec ou de rejet d'un paiement, le Vendeur met le Client en demeure de régulariser. À défaut de régularisation sous huit (8) jours, le Vendeur peut suspendre les accès du Client jusqu'au paiement complet.

6.4. Lorsque le Client est un Professionnel, tout retard de paiement entraîne de plein droit des pénalités calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

6.5. **Acompte sur la location d'un véhicule.** Toute somme versée d'avance par le Client pour la mise à disposition ou la sous-location d'un véhicule de la flotte du Vendeur, dans le cadre d'une formule, constitue un acompte et non des arrhes. Elle engage définitivement le Client : elle reste acquise au

Vendeur si le Client renonce à la location ou ne se présente pas, et n'est restituée que si le Vendeur ne met pas le véhicule à disposition. La location elle-même est régie par le contrat de location signé entre les parties. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, la location d'un véhicule à une date déterminée n'ouvre pas droit à rétractation.

Article 7 — Exécution de l'accompagnement

7.1. **Ouverture des accès.** Le Vendeur ouvre les accès du Client (modules et groupe WhatsApp) dès réception du paiement. Pour cela, le Client demande expressément, en validant sa commande, que l'accompagnement commence avant la fin du délai de rétractation prévu à l'article 8. À défaut de cette demande, les accès sont ouverts à l'expiration de ce délai.

7.2. **Accès personnel.** Les identifiants sont strictement personnels. Le Client ne peut ni les partager, ni céder son accès à un tiers.

7.3. **Atelier en présentiel.** Les dates et le lieu de l'atelier sont fixés d'un commun accord dans les trois (3) mois suivant la commande. Le Client peut demander un report, sans frais, jusqu'à quatorze (14) jours avant la date convenue. Passé ce délai, ou en cas d'absence, l'atelier est réputé réalisé, sauf motif légitime justifié. Si le Vendeur reporte l'atelier, il propose une nouvelle date dans les trente (30) jours.

7.4. **Formule Clé en main.** Le Vendeur réalise la création de la société, des réseaux sociaux, du site internet et de la charte graphique dans un délai de huit (8) semaines à compter de la réception de l'ensemble des informations et documents demandés au Client. Tout retard du Client dans la transmission de ces éléments reporte d'autant ce délai.

7.5. **Disponibilité.** L'accès aux modules peut être interrompu ponctuellement pour maintenance. Le Vendeur peut faire évoluer le contenu des modules, à condition de ne pas en réduire la portée.

7.6. **Retard du Vendeur.** Si le Vendeur ne fournit pas la prestation dans les délais prévus, le Client Consommateur peut, après une mise en demeure restée sans effet pendant un délai supplémentaire raisonnable, résoudre le contrat et obtenir le remboursement des sommes versées dans les quatorze (14) jours.

Article 8 — Droit de rétractation

8.1. **Délai.** Le Client Consommateur dispose de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalité.

8.2. **Exercice.** Le Client notifie sa décision avant l'expiration du délai, par courriel à contact@assloc.com ou par courrier à l'adresse du siège du Vendeur. Il peut utiliser le formulaire figurant en annexe ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté. Le Vendeur accuse réception de la rétractation par courriel.

8.3. **Contenus numériques : renonciation au droit de rétractation.** L'e-book, les modules vidéo et les modèles de contrats et de documents sont des contenus numériques fournis en ligne. Lors de la commande, le Client demande expressément, en validant sa commande, à y accéder immédiatement et reconnaît qu'il perd son droit de rétractation sur ces contenus dès l'ouverture de ses accès, conformément à l'article L221-28, 13° du Code de la consommation. Le Vendeur confirme cet accord

dans le courriel de confirmation de commande. La part du prix correspondant à ces contenus est fixée à 1 100 € TTC pour chacune des formules. Elle n'est pas remboursable une fois les accès ouverts.

8.4. Services d'accompagnement. Le droit de rétractation subsiste pour les services : suivi par les formateurs, groupe WhatsApp, atelier en présentiel et prestations de la formule Clé en main. Le Client qui a demandé expressément leur démarrage avant la fin du délai de rétractation, puis qui se rétracte, doit au Vendeur, en plus de la part prévue à l'article 8.3, le prix des services déjà fournis :

- suivi par les formateurs et groupe WhatsApp : $890 \text{ €} \times \text{nombre de jours écoulés depuis l'ouverture des accès} \div 183$;
- atelier en présentiel, s'il a déjà eu lieu : la différence de prix entre la formule en physique et la formule en ligne ;
- prestations de la formule Clé en main déjà réalisées (société créée, site internet, charte graphique, premier mois de sous-location entamé) : leur valeur, indiquée dans la confirmation de commande.

8.5. Remboursement. Le Vendeur rembourse au Client les sommes versées, déduction faite des montants dus au titre des articles 8.3 et 8.4, au plus tard quatorze (14) jours après avoir été informé de la rétractation, par le moyen de paiement utilisé pour la commande. Si le Client n'a demandé ni l'accès immédiat aux contenus ni le démarrage des services, ses accès ne sont ouverts qu'à l'expiration du délai de rétractation et le remboursement est intégral.

8.6. Absence de droit de rétractation. Le Client Professionnel qui ne relève pas de l'article L221-3 du Code de la consommation ne bénéficie pas du droit de rétractation.

Article 9 — Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- fournir des informations exactes lors de la commande et les tenir à jour ;
- transmettre dans les délais les informations et documents que le Vendeur lui demande ;
- utiliser les contenus et les modèles pour ses seuls besoins, dans les limites de l'article 11 ;
- respecter les autres membres et les formateurs dans le groupe WhatsApp et lors des ateliers, et ne pas y diffuser de publicité ni de contenu illicite ;
- ne pas enregistrer ni diffuser les échanges avec les formateurs sans leur accord ;
- garder confidentielles les informations relatives aux fournisseurs, tarifs et contacts communiqués par le Vendeur.

Article 10 — Garanties et responsabilité

10.1. Obligation de moyens. Le Vendeur s'engage à fournir l'accompagnement avec soin et compétence. Il ne garantit ni la création effective d'une agence, ni un chiffre d'affaires, ni un délai de rentabilité. Les résultats, délais et chiffres présentés dans les supports commerciaux sont des exemples et non des engagements.

10.2. Décisions du Client. Le Client reste seul responsable de ses décisions d'investissement, de ses choix juridiques, fiscaux et d'assurance, et de l'exploitation de son agence. L'accompagnement ne remplace

pas le conseil d'un avocat, d'un expert-comptable ou d'un courtier en assurance. Les modèles de contrats sont des bases de travail que le Client adapte à sa situation.

10.3. **Tiers.** Le Vendeur n'est pas partie aux contrats que le Client conclut avec les fournisseurs, bailleurs et prestataires qu'il lui présente, et ne répond pas de leur exécution.

10.4. **Garanties légales.** Le Client Consommateur bénéficie de la garantie légale de conformité applicable aux contenus et services numériques (articles L224-25-12 et suivants du Code de la consommation). En cas de défaut de conformité, il peut demander la mise en conformité du contenu ou, à défaut, une réduction du prix ou la résolution du contrat. Il bénéficie également de la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil).

10.5. **Limitation à l'égard du Professionnel.** Lorsque le Client est un Professionnel, la responsabilité du Vendeur est limitée aux dommages directs et plafonnée au prix payé pour la formule. Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde, de dol ou de dommage corporel.

Article 11 — Propriété intellectuelle

11.1. Les modules, l'e-book, les supports, les modèles et la marque A.S.S LOC appartiennent au Vendeur. La commande ne transfère aucun droit de propriété sur ces éléments.

11.2. Le Vendeur concède au Client un droit d'usage personnel, non exclusif et non cessible. Le Client peut utiliser et adapter les modèles de contrats et de documents pour l'exploitation de sa propre agence.

11.3. Le Client ne peut ni reproduire, ni diffuser, ni revendre les contenus, ni s'en servir pour proposer une formation ou un accompagnement concurrent.

11.4. Les créations réalisées pour le Client dans la formule Clé en main (logo, charte graphique, site internet, comptes de réseaux sociaux) lui sont cédées, pour tous usages, pour le monde entier et pour la durée des droits, dès le paiement complet du prix.

Article 12 — Durée et résiliation

12.1. Le contrat est conclu pour la durée de l'accompagnement prévue à l'article 3.2. Il prend fin à son terme, sans reconduction.

12.2. **Arrêt par le Client.** Passé le délai de rétractation, le Client qui cesse de suivre l'accompagnement reste redevable de la totalité du prix, quel que soit le motif de cet arrêt, et ne peut prétendre à aucun remboursement.

12.3. **Résiliation pour manquement.** En cas de manquement grave d'une partie à ses obligations, l'autre partie peut résilier le contrat après une mise en demeure restée sans effet pendant huit (8) jours. Le partage d'identifiants, la diffusion ou la revente des contenus et tout comportement injurieux ou menaçant envers un membre ou un formateur autorisent le Vendeur à suspendre immédiatement les accès.

12.4. **Conséquences.** Si le contrat est résilié en raison d'un manquement du Client, les sommes versées restent acquises au Vendeur à titre d'indemnité. Si le contrat est résilié en raison d'un manquement du Vendeur, celui-ci rembourse au Client le prix des prestations non fournies.

12.5. **Absence de remboursement.** Aucune somme versée n'est remboursée, pour quelque motif que ce soit, notamment en cas d'abandon du projet, de changement de situation personnelle ou professionnelle, d'insatisfaction quant aux résultats obtenus ou d'absence d'utilisation des contenus. Seuls font exception les cas prévus par la loi et par les présentes CGV : rétractation (article 8), manquement du Vendeur (articles 7.6 et 12.4) et force majeure (article 14).

Article 13 — Données personnelles

13.1. Le Vendeur, responsable de traitement, collecte les données saisies lors de la commande (nom, prénom, courriel, téléphone, adresse de facturation) pour gérer la commande, fournir l'accompagnement, établir les factures et répondre aux demandes du Client. Ces traitements reposent sur l'exécution du contrat et sur les obligations légales du Vendeur.

13.2. Les données sont conservées pendant la durée du contrat, puis cinq (5) ans à des fins de preuve. Les factures sont conservées dix (10) ans.

13.3. Les données sont transmises aux seuls prestataires nécessaires : l'outil de vente en ligne (systeme.io), les prestataires de paiement (dont Klarna et PayPal) et la messagerie utilisée pour le groupe privé (WhatsApp). En rejoignant ce groupe, le Client accepte que son numéro de téléphone soit visible des autres membres.

13.4. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'il exerce par courriel à contact@assloc.com. Il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le détail figure dans la [politique de confidentialité](#).

13.5. Le Client Consommateur qui ne souhaite pas être démarché par téléphone peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition Bloctel.

Article 14 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement causé par un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. L'exécution du contrat est suspendue pendant la durée de l'événement. Si l'empêchement dure plus de soixante (60) jours, chaque partie peut résilier le contrat ; le Vendeur rembourse alors le prix des prestations non fournies.

Article 15 — Réclamations

15.1. Toute réclamation est adressée par courriel à contact@assloc.com. Le Vendeur y répond dans un délai de quinze (15) jours.

15.2. Les parties recherchent une solution amiable avant toute action en justice. À défaut d'accord dans les trente (30) jours suivant la réclamation, chacune peut saisir le tribunal compétent dans les conditions de l'article 16.

Article 16 — Droit applicable et juridiction

16.1. Les CGV sont soumises au droit français. Le Client Consommateur qui réside dans un autre État membre de l'Union européenne conserve la protection des dispositions impératives de la loi de son pays de résidence.

16.2. À défaut d'accord amiable, le litige avec un Client Consommateur est porté devant le tribunal compétent selon les règles de droit commun. Le litige avec un Client Professionnel relève de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Pontoise.

16.3. Si une clause des CGV est déclarée nulle, les autres clauses restent applicables.

Annexe — Formulaire de rétractation

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer uniquement si le Client souhaite se rétracter.

À l'attention de A.S.S LOC, 1 passage des Artisans, 95000 Cergy, contact@assloc.com :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

- Formule commandée :
- Commandée le :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :
- Courriel utilisé lors de la commande :
- Date :
- Signature du Client (uniquement en cas de notification sur papier) :